

# **CONSEIL DE QUARTIER DU 29 MAI 2015**

## **LA GARENNE/LA FORET/L'ERMITAGE**

### **(Centre Saint-Exupéry)**

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier à 20h35 :

**ERIC MAGADOUX**

**Conseiller Municipal délégué aux commerces**

#### **RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :**

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

#### **ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :**

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur BOULEAU se propose.

Thème commun : Une ville plus belle et Amélioration de la desserte bus sur Montgeron ligne E, P, Q et PM.

Questions diverses.

#### **UNE VILLE PLUS BELLE :**

Un énorme travail a été fait sur la propreté et les habitants ont été très réactifs dans le civisme ce qui a beaucoup aidé la Municipalité.

La ville a été divisée en 4 secteurs déterminant ainsi les passages au cours de la semaine. Un agent de l'entreprise NICOLLIN est en permanence sur le terrain.

Un « piqueteur » est basé sur chaque secteur et travaille tous les jours de 5h30 à 12h30 sauf le dimanche.

Un « goupil » tourne toute la journée pour ramasser les sacs remplis par les « piqueteurs ».

Quatre triporteurs électriques ont été mis en place et commencent à évoluer sur la ville. Cela permet de nettoyer plus de linéaire dans la journée. D'autres agents sont actuellement en formation pour maîtriser l'utilisation du triporteur.

Le dimanche, deux agents tournent sur la ville de 6h à 13h. Une étude est en cours pour répartir un agent le matin et un agent l'après-midi.

La nouveauté vient du fait de la géolocalisation en temps réel des agents et du matériel ce qui permet de vérifier les axes traités jour par jour.

De plus, un renforcement du nettoyage est effectué sur certains axes car certaines rues se salissent plus que d'autres.

Axes rouges balayés 3 fois par semaine : (Jean Jaurès, Léon Deglaire, Sellier, Louis Armand, République, Gare).

Axes bleus balayés une fois par semaine à jour fixe : (Ancolies, Jacinthes, Narcisses, Charles de Gaulle, Maréchal Foch, Place du Soleil, Corbeil, Aristide Briand, Concy, Chesnaie, Mainville, Rouvres, Saules, Besson, Général Leclerc, Gué, Moulin de Senlis, Yerres, Raymond Paumier, Saint Hubert).

Axes blancs : autres axes balayés une fois par semaine.

Les agents de la Ville, quant à eux, s'occupent surtout du ramassage des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles et font du piquetage tous les soirs avant la fin de leur service.

En ce qui concerne les dépôts aux abords de la Forêt de Sénart, l'ONF n'assurait plus le nettoyage depuis la suppression de la subvention du Département. Les communes qui bordent la forêt ont signé une convention afin de pallier financièrement cette aide pour que soit repris le nettoyage. Et le SIREDOM est en train de former une brigade « brise fer » (composée de jeunes volontaires) qui sera chargée également de cet entretien.

Enfin une convention a également été signée avec la DIRIF pour nettoyer les bretelles d'accès à la déviation. Compte tenu des règles d'accès imposées, une délégation a été donnée à l'entreprise NICOLLIN qui assure cet entretien tous les deux mois.

### **SE DEPLACER EN BUS**

La situation s'est améliorée depuis novembre dernier sur la ligne P avec l'extension des horaires.

3 projets sont en cours actuellement avec le STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)

### **Le nouveau tracé de la ligne BM**

<b>Offre actuelle</b>	<b>Projet</b>
En semaine uniquement Fonctionnement en heure de pointe Amplitude : 6h13 9h10 et 17h à 19h34 Fréquence 15mn	Nouvelle desserte des quartiers du Val d'Oly et de Maurice Garin, amélioration de la liaison Prairie de l'Oly-gare de Montgeron, création desserte en heure de pointe rue Raymond Paumier Amplitude : 4h46 à 8h45 et 16h55 à 22h30

	Fréquence : 15mn et 20 à 30mn et début et fin de service du matin et du soir Bus supplémentaires : 22
--	--

La mise en place se fera à partir de septembre et le gain pour les habitants de l'Oly sera de 7mn par trajet. Un point d'arrêt est prévu sur la rue Raymond Paumier afin de desservir les quartiers du Dessus et du Dessous du Luet  
Pour l'instant, amélioration de la desserte et renforcement aux heures de pointe. Pas encore de bus aux heures creuses. Cela dépendra du succès de la ligne car s'il n'y a pas assez de passagers, ce service ne sera pas développé.

### **Le projet de fusion de la ligne E et de la ligne Q**

Offre actuelle	Projet
<b>E</b> : en semaine = amplitude 6h07 à 21h31 et fréquence 15mn à 60mn le samedi = amplitude 7h45 à 19h16 et fréquence 30mn à 60mn  <b>Q</b> : en semaine = amplitude 6h44 à 19h37 et fréquence 15mn à 30mn Pas de service entre 9h et 16h30 Le samedi = aucun service	De Brunoy Gare à Hôpital de Villeneuve St Georges En semaine : Amplitude : B → VSG=5h45 à 20h46 VSG→B=6h17 à 21h16 Fréquence : 15mn heure de pointe 30mn heure creuse Bus supplémentaires : 16 sur E et 54 sur Q Samedi : Amplitude : 7h59 à 19h15 Fréquence : 60mn Bus créés : 24 sur la ligne Q

Objectif : mieux desservir le quartier du Plateau et aller plus facilement à l'hôpital de Villeneuve St Georges. Cela représente un coût de 500 000€ avec une prise en charge du STIF. La mise en place est prévue début 2016.

### **Nouveau tracé de la ligne P**

Offre actuelle	Projet
En semaine : 1 bus à chaque train du lundi au vendredi de 6h à 22h30 Le samedi : de 6h39 à 20h02 Fréquence 15mn heure de pointe et 30mn heure creuse	Gare de Montgeron / Clos de la régale Modification d'itinéraire Fréquence inchangée sur le tronçon La Forêt/Gare Fréquence à l'étude entre la Forêt et le Clos de la Régale (terminus à définir à proximité du CES Pompidou)

## **Projet de ligne inter-quartiers**

Ce projet sera porté par la Ville et la communauté d'agglomération avec un coût prévisible de 70 000 à 80 000€ par an.

L'objectif est un fonctionnement aux heures creuses avec un petit bus de 9 à 15 places. Il ferait un circuit sous la forme d'un 8 qui desservirait les quartiers excentrés de la ville pendant les heures creuses (9h à 17h).

L'appel d'offres n'est pas encore lancé. Et un financement de la région sera sollicité.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le passage du bus dans les rues étroites car il n'excédera pas la largeur d'un camion « type TRAFFIC »

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Qui va payer la réorganisation de ces lignes de bus ?**

Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) qui dépend principalement de la Région.

### **La ligne 191-100 fonctionne 24h/24h mais est toujours vide la nuit.**

En fait, c'est une ligne qui fonctionne très bien même la nuit. De nombreuses personnes le prennent dès 2h du matin pour aller travailler à Rungis et Orly et à partir de Juvisy, il est souvent complet.

### **La ligne de bus P, qui part de la gare, n'est pas synchronisée avec les trains du RER D.**

Les bus sont géolocalisés et pénalisés par une amende s'ils ne respectent pas les horaires à chaque arrêt. Il n'est pas simple de faire comprendre au STIF et à la Région que ce dispositif, valable à Paris, n'est pas adapté à la banlieue où il est indispensable que les bus fonctionnent en synchronisation avec les RER.

### **Signalement et demande de réfection du trottoir défoncé et de la chaussée affaissée au 8/10 rue de la Garenne.**

Les services techniques se rendront rapidement sur place pour faire le point sur les travaux et la sécurisation des lieux. D'autre part, il est prévu, dans le cadre de la campagne de rénovation des trottoirs, de rénover une rue par quartier et par an.

### **Débordement de haies dans la rue de la Garenne, à mi-distance entre la rue Jean Isoard et la rue Jeanne d'Arc, gênant la circulation des piétons.**

Pour rappel, un agent de la Police municipale est désormais dédié uniquement à l'environnement et s'occupe des voitures ventouse et des haies qui débordent. On peut lui signaler les débordements de haies à l'adresse suivante : [police.environnement@montgeron.fr](mailto:police.environnement@montgeron.fr)

### **Qui s'occupe du nettoyage aux abords de la déviation de Montgeron et de la forêt de Sénart ?**

Les services de nettoyage départementaux passent tous les deux mois au lieu de tous les six mois auparavant, ce qui est une avancée. Mais on se heurte toujours à des problèmes d'incivilités. Des négociations sont actuellement en cours avec l'ONF et différents dispositifs sont à l'étude pour garder les abords de la forêt de Sénart propres le long de la N6 et interdire les dépôts sauvages.

### **Existe-t-il un calendrier à jour du déploiement de la fibre optique, rue par rue ?**

SFR a été racheté par Numéricable. La fusion des deux groupes a entraîné une nouvelle organisation et donc du retard dans le planning. Madame le Maire et M. Durovray doivent rencontrer prochainement les nouveaux interlocuteurs de Numéricable sur les accords engagés avec SFR.

### **Est-ce qu'un particulier peut peindre une bande jaune sur le trottoir en face de son garage pour interdire les stationnements gênants qui bloquent la sortie de son véhicule ?**

Non, il faut faire une demande en mairie et, en fonction de l'é étroitesse de la rue, les Services Techniques interviennent.

### **Signalement du manque d'entretien des espaces verts dans la descente entre le Chemin du dessous du Luet et le Chemin du dessus du Luet où la priorité à droite est cachée par des herbes hautes.**

### **Idem dans le sentier des écoliers au bout de la rue de la Garenne où la circulation des piétons et des poussettes est également gênée par des herbes hautes.**

Les Espaces verts vont intervenir très rapidement sur ces deux lieux.

### **Les rues Maurice Utrillo, Georges Bizet et François Rude font partie de la résidence des Fiches de Sénart et non de l'Ermitage. Il faudrait envisager rapidement l'aménagement et l'entretien de ces trois rues à la voirie dégradée.**

Effectivement, les Fiches de Sénart et l'Ermitage sont deux domaines différents. La demande est notée.

### **Il faudrait sensibiliser les jeunes, les collégiens et les lycéens à la propreté, notamment sur la Pelouse.**

Une réflexion est menée sur les solutions ou les médiations à mettre en place et un courrier a été envoyé au Proviseur du lycée à ce propos.

### **Quel est l'avenir de l'ancien mascaret situé rue des Saules ?**

La municipalité étudie les différents projets qui lui sont proposés car ce serait dommage que le bâtiment reste en l'état.

## **Quel est l'avenir du terrain situé au 102, rue des Plantes ?**

Les voisins ont racheté les différents lots pour agrandir leurs jardins. Une maison pourrait être construite mais rien ne sera fait sans concertation avec les riverains.

## **Une ville plus belle c'est aussi une ville avec moins de voitures mais des transports alternatifs et des couloirs délimités pour les vélos et les patinettes.**

Un groupe de travail a été créé autour de la circulation douce. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie pour connaître les prochaines dates de réunion.

## **Une vie plus belle c'est aussi une ville plus sûre qui donne un meilleur sentiment de sécurité. Les agressions et les cambriolages ont-ils diminué sur le quartier ?**

La Police Municipale a un effectif de 15 policiers :

- 1 directeur de police
- 1 directrice adjointe
- 2 brigades de 6 policiers
- 1 agent dédié à l'environnement

Plusieurs dispositifs ont participé à la diminution des cambriolages et des agressions :

- Diagnostic de sécurité réalisé par le Directeur de la Police municipale au niveau des pavillons
- Rondes de police
- Dispositif « Voisins vigilants »
- Vidéo-protection
- Patrouilles de la Police municipale jusqu'à minuit en semaine et 2 h les vendredis et les samedis soirs
- Police municipale joignable de 14h à 19h tous les dimanches de juin à septembre sur le secteur de la Pelouse
- Numéro direct pour contacter la Police municipale

## **Quel est le bilan du dispositif « Voisins vigilants » qui fait appel à la dénonciation ?**

C'est au contraire un dispositif de solidarité qui repose sur une démarche volontaire de particuliers consistant à surveiller le quartier et à signaler aux forces de l'ordre les comportements suspects. Ce dispositif a fait ses preuves et constitue une aide précieuse et efficace pour la Police municipale.

## **Stationnement en double-file sur le parking du centre commercial *La Forêt* à 18h30/19h30 empêchant la sortie des voitures garées normalement sur les places en épi.**

Des patrouilles de la Police municipale viennent régulièrement les déloger et mettre des PV électroniques.

### **Depuis plusieurs jours, des pétards sont tirés dans la nuit, vers minuit.**

Une opération Structure Légère d'Intervention et de Contrôle (SLIC) de plusieurs heures a été organisée conjointement avec les Polices municipales de Montgeron et Vigneux/Seine, la Police Nationale et des maîtres-chiens sur les lieux.

### **Que risque une personne qui jette des débris sur la voie publique ?**

Une amende si un agent est sur place pour la verbaliser immédiatement.

### **Il devient impossible de se garer sur le parking privé du Super U.**

En fait, le parking du Super U se remplit entre 6h et 7 h30 du matin. Le directeur de Super U a été contacté et alerté à ce sujet à plusieurs reprises. Il suffirait de mettre une barrière et de la fermer la nuit jusqu'à l'heure d'ouverture du magasin pour résoudre ce problème.

### **Horaires à respecter pour utiliser les tondeuses, débroussailleuses, perceuses et autres machines bruyantes, notamment le dimanche.**

La fixation des horaires des travaux bruyants est rappelée dans le Montgeron mag' de juin 2015. Ils peuvent être effectués par les particuliers : les jours ouvrables de 8h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Pour rappel, la notion de bruit est valable à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et passible de sanctions.

### **Récemment, une voiture de la Police municipale a traversé l'avenue de la République, en utilisant la sirène deux tons pour aller se garer quelques instants plus tard au commissariat.**

Les agents avaient reçu un appel radio leur demandant de rejoindre dans les plus brefs délais le commissariat, il est donc logique qu'ils aient utilisé la sirène. Les agents ont pour consigne d'utiliser la sirène avec discernement et de respecter le code de la route.

### **Aux beaux jours, l'avenue du Général de Gaulle et les allées de la forêt sont exposées aux passages incessants de nombreuses motos, quads, etc. Qu'est-ce qui pourrait être dissuasif ?**

C'est une plainte constante des riverains, des promeneurs. Toute poursuite d'agents de police municipale ou nationale contre les motos, moto-cross ou quads est désormais interdite. Il n'y a actuellement pas de solution. Mais prochainement, la vidéo pourra remédier au problème (lecture des plaques des motos et reconnaissance des individus).

### **Pour limiter la circulation des quads en forêt, pourquoi ne pas mettre des chicanes mobiles à l'entrée des chemins forestiers ?**

Tous les chemins de forêts dépendent de l'ONF. Il est impossible de poser des chicanes parce que leurs engins doivent pouvoir passer. La suggestion de chicanes mobiles leur sera transmise mais il y a énormément d'accès à la forêt sur la commune. D'une part, les chicanes mobiles coûtent très cher et il n'est pas

sûr d'autre part que leur implantation rentre dans les normes écologiques de l'écosystème de la forêt de Sénart.

**Pourquoi ne pas afficher ou distribuer aux riverains présents aux Conseils de quartiers, un document avec les noms, fonctions et coordonnées des élus et des intervenants ?**

Effectivement, c'est une très bonne suggestion qui pourra être mise en place dès les prochains Conseils.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 22H10.